

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 20 octobre 2025

N° CP-2025-7-6-2

N° **applicatif** 13193

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction culture et patrimoine

Service consulté

SUBVENTION A PLUSIEURS OPERATEURS CULTURELS DE DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant global de 20 350 €, à plusieurs opérateurs culturels, œuvrant pour le rayonnement et la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) sur le territoire alsacien : au Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg (4 750 €), à la Nef des sciences (7 600 €) ainsi qu'à la Compagnie Esprit Joueur (8 000 €).

Parmi ses orientations renouvelées pour la culture et le rayonnement de l'Alsace, la Collectivité européenne d'Alsace s'est dotée d'une politique de culture scientifique, technique et industrielle dont les grandes orientations ont été adoptées par délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD 2023-4-6-1 en date du 13 novembre 2023. Ces engagements visent à valoriser l'exceptionnel héritage scientifique, technique et industriel du territoire, développer le libre arbitre de chacun, et ainsi inscrire la diffusion des savoirs comme une composante essentielle d'émancipation des citoyens.

La Collectivité européenne d'Alsace intervient dans ce domaine par l'intermédiaire de son établissement de culture scientifique, technique et industrielle, le Vaisseau et apporte son soutien aux structures dont les actions répondent aux enjeux identifiés dans sa politique culturelle scientifique, technique et industrielle. C'est dans cette perspective, qu'il est proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 20 350 euros à trois acteurs, en vue de soutenir leurs actions sur le territoire alsacien qui entrent en cohérence avec les orientations retenues.

1. Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg – Fête de la Science 2025

La Fête de la Science est un événement national sous tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Cette manifestation, gratuite et conviviale, a pour but de favoriser la rencontre entre le grand public et les scientifiques. Elle représente une opportunité de toucher plus de 7 000 visiteurs sur l'ensemble du territoire, dont plus de 2 000 scolaires, du primaire à la terminale, lors de journées dédiées ou lors de rencontres entre élèves et chercheurs au sein des établissements du Bas-Rhin.

La 33^{ème} édition de la Fête de la Science se tiendra du 3 au 13 octobre 2025, avec pour thématique « Intelligence(s) ». Le Vaisseau organisera à cette occasion un Village des Sciences, inscrit au programme du Festival rhénan de la science, programmé du 12 septembre au 31 octobre 2025 en ouverture de la saison culturelle de la Collectivité européenne d'Alsace.

Cet événement national est coordonné dans le Bas-Rhin par le Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg, qui a à cœur de développer des actions réunissant science et société sur l'ensemble du territoire grâce à son réseau de partenaires, notamment la Bibliothèque d'Alsace.

La Fête de la Science, est une réelle collaboration entre acteurs de la recherche, de l'éducation et de la médiation qui permet de favoriser la diffusion de la culture scientifique et technique sur notre territoire, conduisant au développement de l'esprit critique et à la curiosité scientifique, encourageant les vocations scientifiques en sensibilisant les plus jeunes aux métiers de la science, de la recherche et de l'ingénierie et répond ainsi précisément à la politique de culture scientifique, technique et industrielle portée par la Collectivité européenne d'Alsace.

Il est ainsi proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 4 750 € à l'Université de Strasbourg au titre de la coordination de la Fête de la Science 2025.

2. La Nef des sciences – Projets de diffusion de la culture scientifique en territoires

La Nef des sciences est une association mulhousienne qui a pour mission de faire vivre le dialogue entre la science et la société, d'éveiller le sens critique des citoyens d'aujourd'hui et de demain, et de permettre l'échange et le partage des connaissances à travers la diffusion de la culture scientifique. C'est également un lieu de médiation et de diffusion de l'intérêt pour les sciences, au travers d'actions de médiation culturelle : ateliers, expositions, débats mouvants...

Dans une démarche d'irrigation du territoire et afin de faire vivre les sciences au plus près du public alsacien, la Nef des sciences coordonne à l'échelle haut-rhinoise et alsacienne plusieurs projets :

- « Les courants de la Nef », visant à utiliser la culture scientifique pour susciter un espace de dialogue entre les différents acteurs du territoire dont les collèges, et à faciliter l'accès et la pratique de la culture scientifique sur le territoire mulhousien et haut-rhinois.
- « A votre santé ! », le mois de la recherche médicale en Alsace en partenariat avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et de nombreux partenaires locaux et nationaux, afin de favoriser le dialogue et le débat entre chercheurs et citoyens sur les questions de santé humaine. Ce rendez-vous annuel s'est tenu du 25 février au 1^{er} avril 2025.
- La Fête de la Science, événement national coordonné dans le Haut-Rhin par la Nef des sciences, du 3 au 13 octobre 2025.

Diffuser le savoir scientifique est aujourd'hui indispensable pour préserver le libre arbitre de chacun par la découverte et l'expérimentation de la culture scientifique. Les jeunes et

les collégiens, en tant que futurs citoyens et acteurs de la vie économique du territoire constituent un public cible dans les orientations de la politique de culture scientifique, technique et industrielle de la Collectivité européenne d'Alsace.

Ainsi, il est proposé de soutenir la Nef des sciences à hauteur de 7 600 € pour la mise en œuvre de ses actions de diffusion de la culture scientifique sur le territoire alsacien.

3. Compagnie Esprit Joueur – Le Curieux Festival 2025

La compagnie Esprit Joueur porte et organise, en partenariat avec la compagnie « Va Savoir », le projet de « Curieux Festival », qui réunit pendant deux semaines artistes et chercheurs, à travers des rencontres, des spectacles d'inspiration scientifique (théâtre, cirque, musique et humour), et des expériences insolites, dans une dizaine de lieux culturels et scientifiques de l'Eurométropole de Strasbourg. La 4^{ème} édition du Curieux Festival s'est tenue du 1^{er} au 13 avril 2025.

Le Curieux Festival met en lumière les sciences à travers le prisme du spectacle vivant, afin d'inciter les spectateurs à s'interroger sur les enjeux contemporains inhérents aux sciences et d'aiguiser leur esprit critique, grâce à des œuvres au croisement entre art et science. Ces propositions artistiques abordent des thématiques scientifiques ou techniques, contribuent à décloisonner les champs culturels et à amener de nouveaux publics à la culture scientifique par le biais de l'émerveillement.

C'est dans cette dynamique commune que s'inscrivent également les objectifs majeurs du développement de la politique de culture scientifique, technique et industrielle adoptée par la Collectivité européenne d'Alsace qui souhaite ancrer la culture scientifique dans ses propositions culturelles et ainsi coordonner, animer et élargir les réseaux en s'appuyant notamment sur le Vaisseau et ses équipes.

Il est ainsi proposé d'attribuer une subvention de 8 000 € à la compagnie Esprit Joueur au titre de l'organisation du Curieux Festival 2025.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, au titre de l'année 2025 et de la politique de culture scientifique, technique et industrielle, les subventions de fonctionnement détaillées ci-après, pour un montant total de 20 350 €, aux bénéficiaires figurant dans les annexes 1, 2 et 3 jointes au présent rapport :
 - Une subvention de fonctionnement de 4 750 € à l'Université de Strasbourg pour la coordination de l'édition 2025 de la Fête de la Science dans le Bas-Rhin ; par dérogation au Règlement budgétaire et financier, cette subvention fera l'objet d'un versement unique, après signature de la convention ;
 - Une subvention de fonctionnement de 7 600 € à la Nef des sciences, pour la mise en œuvre d'actions de diffusion de la culture scientifique sur le territoire alsacien ; par dérogation au Règlement budgétaire et financier, cette subvention fera l'objet d'un versement unique, après signature de la convention ;
 - Une subvention de fonctionnement de 8 000 € à la Compagnie Esprit Joueur, pour l'organisation de l'édition 2025 du Curieux Festival ; par dérogation au Règlement budgétaire et financier, cette subvention fera l'objet d'un versement unique, après signature de la convention ;

- de préciser que les subventions feront l'objet d'un versement unique et selon les modalités définies dans les conventions, jointes en annexe au présent rapport ;
- d'approuver les conventions de subventionnement correspondantes, jointes en annexes au présent rapport, à conclure respectivement avec l'Université de Strasbourg, la Nef des sciences et la Compagnie Esprit Joueur, et de m'autoriser à les signer.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
P175	O001	P175E01	T100	(4432) 65-657382-311	4 750 €
P175	O002	P175E01	T100	(1234) 65-65748-311	15 600 €
TOTAL					20 350 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.